

InfoMuni

Séance de Municipalité du vendredi 16 septembre 2016

Parmi les points traités par la Municipalité, relevons la décision qui suit :

Le chemin des écoliers montreusiens sera plus sûr

La Municipalité de Montreux, soucieuse de la sécurité des élèves, a décidé de prendre les mesures nécessaires afin de mieux sécuriser le chemin de l'école. Elle s'est basée sur les recommandations émanant des plans de mobilité scolaire établis par l'Association Transport et Environnement (ATE) en 2015 pour les collèges de Montreux-Est et Vernex, sous la supervision du service communal des Affaires sociales, famille et jeunesse.

Considérées comme prioritaires, les premières mesures seront mises en place au collège de Montreux-Est cet automne : le tracé du cheminement piétonnier situé en face du collège sera adapté, afin de supprimer les conflits entre piétons et automobilistes. Une zone de dépose sera en outre mise en place au chemin de Ballallaz, un peu plus haut.

Un plan de mobilité scolaire permet de voir la globalité du trajet de l'école du point de vue de l'enfant, en analysant les dangers qui le guettent lors de ses déplacements entre son domicile et l'école. Ces études sont effectuées avec la collaboration des enseignants, des parents d'élèves, du Conseil d'Etablissement, des services communaux concernés, notamment de la police et de divers spécialistes. Elles permettent d'identifier les points à améliorer et de proposer les mesures adéquates. Le collège de Chernex a également fait l'objet de ce processus et celui de Vinet le débute.